

# UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE

4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - contact.eau@usesa.fr

oOo

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le 13 Décembre à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

|  |                           |
|--|---------------------------|
| Membres en exercice : 65 titulaires - 36 suppléants            | <u>Résultat du vote :</u> |
| Délégués présents : 33 délégués (31 titulaires - 2 suppléants) | Voix Pour : 33            |
| Dont membres votants à voix délibérative : 33 délégués         | Voix Contre : 0           |
| Date de convocation du Comité Syndical : 06 décembre 2022      | Abstention : 0            |

### Membres présents:

Titulaires : Mr Bandry Didier, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Dazard Hugues, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mme Gabriel Madeleine, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Hourdry Mathieu, Mr Lloancy David, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Mangin Eric, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mr Peugniez Michaël, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mme Richard Catherine, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly, Mr Vérot Vincent.

Suppléants votants: Mr Eschard Philippe, Mme Loiseau Patricia.

Membres absents excusés : Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Blavet Gérard, Mr Burel Régis, Mme Devron Francine, Mr Davin Benoit, Mr Duclos Dominique, Mr Hoerter Michel, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Fraeyman Fabien, Mr Lavoix Olivier, Mr Leveque Yves, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Malezé Patrick, Mr Moysse Dominique, Mme Pauly Brigitte, Mme Picard Florence, Mr Polin Jean-Pierre, Mr Verhulst Eric, Mr Robin Claude.

Membres absents: Mr Atzéni Frédéric, Mr Bahu Nicolas, Mme Belleville Catherine, Mr Branquard André, Mr Charbonnier Patrick, Mr Haÿ Etienne, Mme Malet Madeleine, Mr Simon André, Mme Gaëlle Vaudé, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

Est nommé secrétaire de séance: Mr Magnier Jean-Luc

**Objet : Mise en place traitement pesticides et réhabilitation du site de Fère en Tardenois – attribution marché N°2022 USESA 19**

N°  
20221209

Monsieur le Président rappelle que l'USESA a décidé d'engager une consultation d'entreprises sur le programme des travaux suivants: mise en place d'un traitement des pesticides et réhabilitation de l'unité de production d'eau potable de Fère en Tardenois.

La mission de maîtrise d'œuvre relative à cette opération, a été confiée au bureau d'étude ARTELIA par marché du 10 juillet 2018.

Le Président présente les résultats de la consultation d'entreprise lancée par voie de procédure adaptée en application du code de la commande publique,

Le comité syndical, entendu l'exposé du Président,

Entendu le rapport d'analyse des offres et le choix donné par la commission en réunion les 09

et 12 décembre 2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20221213-20221209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Notification : 19/12/2022

Certifié par le Président


**DECIDE, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

- DE RETENIR l'offre variante du **groupement OTV/Balestra/Pierre Alexandre MARTIN d'un montant de 1 920 542.00 € hors taxes,**
- DE SOLLICITER les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et le Conseil Départemental de l'Aisne,
- D'AUTORISER le Président à signer avec le groupement d'entreprises retenu le marché de travaux ainsi que toutes les pièces afférentes à leur règlement.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an susdits,

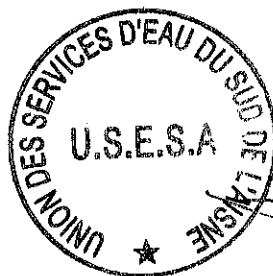
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

  
Jean-Luc MAGNIER

Le Président,

  
Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20221213-20221209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2022

Notification : 19/12/2022

Certifié par le Président